



COMITE REGIONAL DE LORRAINE DE TAROT

# REGLEMENT DES COMPETITIONS 2018 - 2019

**Président de Ligue :**

PORCEDDU Guillaume

06-43-09-08-82. [zone85@orange.fr](mailto:zone85@orange.fr)

**Président du comité :**

Jean Luc DELAITRE.

35 l'orme 88600 Mortagne

06 31 67 03 13. [delaitre.jl@orange](mailto:delaitre.jl@orange)

**Président CCR :**

Patrick TERRIBILE

1 Rue Jules Klingler

57260 Dieuze

06 - 07- 48 - 98 – 09

[patrick.terribile@laposte.net](mailto:patrick.terribile@laposte.net)**Vice-président CCR :**

Daniel GARDEUX

57050 Metz

06 - 41- 97 - 20 - 51

[gardeux.daniel@neuf.fr](mailto:gardeux.daniel@neuf.fr)Site du comité <https://comitelorrainetarot.fr>Adresse mail comité [tarot.lorraine@orange.fr](mailto:tarot.lorraine@orange.fr)**DATES DES FINALES REGIONALES**

EPREUVES	LIEU	DATE	ORGANISATION
Quadrettes Division 1	METZ	20/10/18	Cercle Messin
Quadrettes Division 2	PONT-A-MOUSSON	17/11/18	CALC
Quadrettes Division 3	MOINEVILLE	01/12/18	Moineville
Donnes libres DUO	METZ	15/12/18	Cercle Messin
Ind open 1 <sup>er</sup> Tour S1 et S2	MARSAL	05/01/19	Tarot Club Dieuzois
Donnes libres Séniors	LESMENILS	15/01/19	MAD
Triplettes Division 1	NEUFCHATEAU	26/01/19	NEUFCHATEAU
Donnes libres individuel	MARSAL	02/02/19	Tarot Club Dieuzois
Coupe de France 1 <sup>er</sup> tour (sous réserve)	BASSE HAM	09/02/19	BASSE HAM
Duplicaté séniors	FALOUCHE	20/02/19	Maizières
Individuel 2 <sup>ème</sup> Série Individuel Promotion	Falouche	23/02/19	Maizières les Metz
Individuel 1 <sup>ère</sup> Série	LIGUE	02/03/19	A déterminer
Triplettes Division 2	GARCHE	16/03/19	Thionville
Coupe de France 1 <sup>er</sup> tour (ou 2 <sup>ème</sup> )	FALOUCHE	23/03/19	Maizières
Individuel open 2 <sup>e</sup> Tour	PONT-A-MOUSSON	30/03/19	CALC
Libre par équipe de 4	GARCHE	13/04/19	Thionville
Triplettes Division 3	MOINEVILLE	27/04/19	Moineville
Coupe de France 2 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup> tour	FALOUCHE	25/05/19	Maizières
Coupe de France 3 <sup>ème</sup> tour	A déterminer	?	Regroupement
Les dates et lieux pourront être modifiés en cas de problème de salle. Les joueurs seront avertis et les modifications seront affichées sur le site du comité.			

## FINALES NATIONALES

EPREUVES	LIEU	DATES
Duplicaté Séniors	PORTE LES VALENCE	17 au 21 septembre 2018
Coupe de France	CHALONS SUR SAONE	31 novembre au 4 décembre 2018
Donnes libres par 4 Interclubs	BAGNOLES de L'ORME	23 au 25 novembre 2018
Donnes libres DUO	AIX LES BAINS	18 au 20 janvier 2019
Quadrettes	VICHY	16 et 17 février 2019
Donnes libres Séniors	ALES	19 au 22 mars 2019
Donnes libres Individuel	PONTARLIER	18 au 21 avril 2019
Open + Individuel Séries + Jeunes	ARGELES	29 mai au 02 juin 2019
Triplettes	VICHY	07 au 10 JUIN 2019

## AVANT-PROPOS

Le présent règlement ainsi que l'organisation des épreuves officielles régionales sont soumis à l'approbation du responsable de regroupement de comité. Le comité Régional Lorraine de Tarot fait partie du regroupement avec le comité Alsace et le comité Franche Comté.

## RECLAMATIONS ET CONTESTATIONS

Toute réclamation ou contestation sur le déroulement ou le résultat d'une compétition officielle régionale doit être transmise au responsable de la commission de compétition régionale obligatoirement par écrit (lettre, courriel) dans un délai de 72h après la proclamation des résultats. Le CCR doit transmettre les documents à sa commission et rendre une décision dans les 96h, il doit en informer le responsable de regroupement de comités ainsi que le président de la commission de compétition nationale. L'arbitre peut également formuler par écrit un rapport d'arbitrage auprès du président de la commission de compétition.

## DISPOSITIONS COMMUNES A TOUTES LES EPREUVES

## Article 1 : Organisation

L'organisation de toutes les épreuves officielles régionales est donnée à la **commission de compétition régionale**. Pour toutes les épreuves organisées en regroupement de comités, elles sont dirigées par le **responsable de regroupement de comités**.

## Article 2 : Arbitrage

Les épreuves organisées par le Comité Régional Lorraine de Tarot sont **dirigées par un arbitre régional agréé par la Fédération Française de Tarot**. (Sauf cas exceptionnel ayant reçu une dérogation et approbation du responsable zone).

Il est chargé, d'assurer le bon déroulement de l'épreuve et la parfaite régularité de la compétition, de garantir une bonne ambiance de jeu, de maintenir la discipline, de rassembler les marques, de calculer les résultats, d'établir le classement et de le transmettre à l'autorité responsable dans les trois jours après la compétition. De plus, pour les qualificatifs aux championnats nationaux, l'arbitre devra remettre aux qualifiés leur convocation au championnat de France à l'issue de l'établissement des résultats et doit également remplir le Bordereau de qualifiés. De ce fait, à la fin de chaque qualificatif, le joueur qualifié (ou la formation complète) devra impérativement dire s'il se rendra au championnat de France. De même il devra dire s'il (ou elle) accepte son statut de remplaçant.

Il suit pour cela les instructions des règlements de la FFT et du Comité Régional Lorraine de Tarot. Il lui appartient - sous réserve du droit d'appel des intéressés - **de juger les cas litigieux, de décider de toute rectification de marque, d'appliquer toute pénalité et, en cas d'irrégularité ou de faute grave, d'informer l'autorité compétente**.

## Article 3 : Préparation des donnes

Pour les championnats en donnes dupliquées, les mains des preneurs sont préparées par l'arbitre, les mains de défense et le chien **sont distribués à la table par le preneur. Le chien est accepté tel quel**. Si le Petit est sec dans une des mains de défense lors d'une des redistributions, une nouvelle donne est recréée par l'arbitre.

**Cas Particulier :** en finale triplètes avec un ou plusieurs tournois Howell Emmanuel 16, les arbitres peuvent préparer entièrement (preneur et défense) le nombre de **batteries naturelles** nécessaires au déroulement du tournoi (gain de temps).

## Article 4 : Paravents

Les championnats en donnes dupliquées **doivent être joués avec les paravents**, isolant à la table les 3 défenseurs.

## Article 5 : Cadence de jeu

La cadence est fixée à 10 minutes par donne (**jeu de la donne, plus reconstitution**).

Pour la distribution, la préparation et le jeu, la cadence est fixée à **15 minutes par donne**.

## Article 6 : Table relais

Pour être homologué, un championnat régional doit se jouer avec un minimum de **20 donnes**.

En cas de table(s) relais, les donnes de cette (ou ces) table(s) **sont considérées comme jouées**.

Le nombre de tables incomplètes (relais) en duplicate **ne peut être supérieur à 1 table** par tournoi.

**Exception :** Avec 26 joueurs en duplicate individuel, un tournoi de 7 tables avec 2 tables relais est possible (Les joueurs fictifs étant placés en Nord 1 et Sud 2).

## Article 7 : Qualification et élimination de joueurs, coefficients de séance

Cet article concerne les Championnats Individuels, par Triplètes et par Quadrettes.

Le pourcentage de joueurs qualifiés doit :

- Etre supérieur ou égal à 50% entre les séances 1 et 2.
- Etre supérieur ou égal à 25% entre les séances 1 et 3.
- Etre supérieur ou égal à 12,5% entre les séances 1 et 4.

Lors d'une première séance, les qualifiés pour la séance suivante se font suivant le classement alterné. Cependant en cas de table relais, l'élimination se fait par classement alterné par le bas (derniers de lignes, puis avant-derniers de lignes, etc.).

Des coefficients de séances sont attribués à chaque séance suivant le pourcentage de joueurs éliminés. Le coefficient de la première séance étant égal à 1, le coefficient de séance d'une séance suivante :

- N'est pas majoré s'il n'y a pas de joueur éliminé,
- Est majoré de 0.05 si le pourcentage de joueurs éliminés est strictement supérieur à 0% et strictement inférieur à 20%,
- Est majoré de 0.10 si le pourcentage de joueurs éliminés est supérieur ou égal à 20% et strictement inférieur à 42%,
- Est majoré de 0.15 si le pourcentage de joueurs éliminés est supérieur ou égal à 42%.

## **Article 8 : Dates, lieu et horaire des championnats**

Les dates et lieux des compétitions sont fixés par le présent règlement.

Tous les participants devront se présenter sur le lieu de la compétition auprès de l'arbitre ou de son adjoint entre 13h00 et 13h15. De 13h15 à 13h45, les retardataires **ont attendus mais subissent une pénalité** de 0.5% (en duplicaté individuel ou triplète) ou 1PM (en quadrettes) ou 50 points (en libre) par tranche de 5 minutes entamée. Après 13h45, plus aucun joueur n'est accepté (sauf en cas de force majeure. Les pénalités seront tout de même appliquées). Les joueurs doivent être assis à 13h15, pour jouer la première donne dès que possible (**sauf si tout le monde est présent avant**). En cas d'horaires différents, les délais et pénalités seront appliqués avec le nouvel horaire de convocation des joueurs. Dans les compétitions par triplètes et quadrettes, **l'intégralité de l'équipe doit être présente à 13h15**. Si un des joueurs est en retard, l'arbitre appliquera les pénalités ci-dessus par tranche de 5 minutes (si 2 joueurs sont en retard, on n'applique qu'une seule pénalité). L'équipe est scratchée si elle n'est pas présente dans son intégralité à **13h45**

Pour la coupe de France, à l'heure prévue pour le début de la séance, les deux équipes doivent être présentes et complètes (**au moins 4 joueurs**). Passée cette heure prévue et jusqu'à 15 minutes de retard, **l'équipe retardataire est pénalisée d'un point de match par tranche de 5 minutes entamée**. Après 15 minutes de retard, **l'arbitre procède à la suppression d'un étui à chaque tranche de 15 minutes de retard entamée et afflige une pénalité de 4 PM à l'équipe retardataire à chaque étui supprimé**. Après 75 minutes de retard, **l'équipe retardataire est scratchée**. Avant que l'arbitre n'ait pris cette décision, **l'équipe présente ne peut se retirer sans prendre le risque d'être elle-même scratchée**.

Lorsqu'une deuxième séance est prévue le soir, **l'heure à laquelle les joueurs devront être assis sera donnée par l'arbitre à la fin de la séance de l'après-midi**. Elle sera déterminée en fonction de l'heure à laquelle prendra fin la première séance et se situera entre 20h30 au plus tôt et 21h00 au plus tard. Les mêmes pénalités (0.5% ou 1PM ou 50 points) pourront être appliquées si l'horaire n'est pas respecté.

Tout joueur ou équipe qui s'inscrit à un championnat doit être conscient que cela implique une participation aux 2 séances programmées. En aucun cas, un joueur ou une équipe peut se présenter et dire qu'il ne peut jouer que la 1ère séance car il doit rentrer le soir pour un autre évènement. En cas de désistement pour la 2ème séance (sauf en cas de force majeure), il sera alors automatiquement suspendu pour cette même compétition l'année suivante. **Un forfait pour un match de coupe de France sera pris en compte comme une défaite, les frais d'inscription de l'équipe seront dus mais aucune sanction ne sera appliquée dans ce cas spécifique et exceptionnel**.

Toutefois un accord préalable avec l'arbitre et le Président De CCR peut être établi afin qu'un joueur ou une équipe volontaire ne puisse jouer que la première séance pour éviter une désorganisation du tournoi.

### Article 9 : Inscription

Les inscriptions doivent être envoyées avant la date limite d'engagement (sauf mention contraire) de l'épreuve en ligne par le site du comité, ou par le président de club pour les personnes n'ayant pas internet.

**Passé la date limite d'engagement, les inscriptions ne seront possibles que si l'organisation de l'épreuve le permet.** Tous les joueurs doivent passer par le président de leur club ou par le responsable des compétitions (le référent)

### Article 10 : Droit d'inscription

Le droit d'inscription est fixé à 13 € par compétition par joueur (sauf en coupe de France, 7 € par joueur par match disputé) Ce droit d'inscription sert pour une partie à payer les PCN, le matériel (jeux, feuilles de marque, informatique) et les arbitres, et pour une autre partie à défrayer les joueurs qualifiés du comité.

Pour les retardataires et équipes inscrites au dernier moment un supplément de 2 euros par personnes sera demandé. Le but est de rendre les compétiteurs assidus aux inscriptions. De plus une équipe inscrite au dernier moment perturbe l'organisation prévue par l'arbitre.

***Tout joueur inscrit qui ne se présentera pas à la compétition sera automatiquement suspendu de cette même compétition pour la saison suivante.***

### Article 11 : Comportement

Tout joueur s'engage à avoir un **comportement exemplaire** durant l'intégralité du championnat (1<sup>ère</sup> séance) Si ce n'était pas le cas, il pourrait se voir attribuer une sanction allant de la pénalité à l'exclusion du tournoi. L'arbitre attribuera la sanction qui lui semble appropriée.

### Article 12 : Perte de qualification

A la suite d'un championnat D1 (quadrettes ou triplettes), si un joueur qualifié joue un championnat D2 ou D3, **il perd sa place de qualifié.**

Si un remplaçant en D1 joue un championnat D2 ou D3 et se qualifie, **alors il perd son statut de remplaçant en D1.** Si un remplaçant en D1 joue un championnat D2 ou D3 et ne se qualifie pas alors **il reste remplaçant en D1.**

### Article 13 : Les pauses fumeurs

Lors des championnats, certains joueurs sortent pour fumer une cigarette. Il a été remarqué que cette pratique était trop systématique pour quelques-uns d'entre eux. De plus, certains évoquent parfois des jeux qu'ils viennent de jouer et ceci malgré la présence d'autres joueurs qui n'ont peut-être pas encore joué ces jeux là, leur donnant de précieuses informations qui peuvent fausser la jouerie.

C'est donc **l'arbitre qui sera le seul décideur des pauses fumeurs** à son gré en fonction du tournoi. Il pourra accorder 1, 2, 3 ou **aucune pause cigarettes s'il le souhaite.** Les joueurs qui sortiront sans l'aval de l'arbitre **pourront se voir attribuer une pénalité** tout comme ceux qui iront fumer dans les toilettes.

## CHAMPIONNAT INDIVIDUEL OPEN

### Article 14 : Organisation

Le comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional Open. Ce qualificatif est ouvert à toute personne possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité Lorraine. Le championnat se déroulera en 3 séances avec un minimum de 20 donnes jouées, avec une séance finale ramenée à 28, 20 ou 16 joueurs selon le nombre d'inscrits à la première séance. La mise en place **des deuxième et troisième** séances sera effectuée en fonction du classement alterné de la première séance et du classement

général à l'issue de la deuxième séance. Un coefficient de séance sera appliqué aux deuxièmes et troisièmes séances comme suit :

Des coefficients de séances sont attribués à chaque séance suivant le pourcentage de joueurs éliminés. Le coefficient de la première séance étant égal à 1, le coefficient de séance d'une séance suivante :

- **N'est pas majoré s'il n'y a pas de joueur éliminé,**
- Est majoré de 0.05 si le pourcentage de joueurs éliminés est strictement supérieur à 0% et strictement inférieur à 20%,
- Est majoré de 0.10 si le pourcentage de joueurs éliminés est supérieur ou égal à 20% et strictement inférieur à 42%,
- Est majoré de 0.15 si le pourcentage de joueurs éliminés est supérieur ou égal à 42%.

### Article 15 : Qualifiés

A l'issue des trois séances, les 4 premiers du classement général seront qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera Du 29 Mai au 02 Juin 2019 à Argeles.

### Article 16 : Inscription

Les inscriptions se feront via le site du comité ou par les présidents de club pour les personnes n'ayant pas internet.

Nombre de tables											
1ère séance	2ème séance	3ème séance	1ère séance	2ème séance	3ème séance	1ère séance	2ème séance	3ème séance	1ère séance	2ème séance	3ème séance
<b>5</b>	5	4	<b>8</b>	8	5	<b>11</b>	11	7	<b>14</b>	13	7
<b>6</b>	6	4	<b>9</b>	9	7	<b>12</b>	11	7	<b>15</b>	13	7
<b>7</b>	7	4	<b>10</b>	10	7	<b>13</b>	13	7	<b>16</b>	13	7

## CHAMPIONNAT INDIVIDUEL 1ère SERIE

### Article 17 : Organisation

L'individuel première série est organisée en regroupement 33 (Lorraine, Alsace, Franche comté) sous la responsabilité du responsable de zone. Le lieu de la qualification sera connu prochainement.

### Article 18 : Qualifiés

Le total des qualifiés pour le regroupement 33 en première série est de **9** qualifiés pour la finale nationale Du 29 Mai au 02 Juin 2019 à Argeles

### Article 19 : Inscription

Les inscriptions seront à envoyer au CCR qui les retransmettra au responsable de zone.



# CHAMPIONNAT INDIVIDUEL 2<sup>ème</sup> SERIE

## Article 20 : Organisation

Le comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional 2<sup>ème</sup>. Ce qualificatif est ouvert à toute personne possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité Régional de Tarot et dont le classement 2017 est Deuxième Série pique, cœur, carreau ou trèfle. Le championnat se déroulera en une finale de 2 séances avec un minimum de 15 joueurs et de 20 donnes jouées, avec une séance finale ramenée à 28, 20, 16 ou 15 joueurs selon le nombre d'inscrits à la première séance. La mise en place de la deuxième séance sera effectuée par rapport au classement alterné de la première séance. Un coefficient de séance sera appliqué à la deuxième séance comme suit : Des coefficients de séances sont attribués à chaque séance suivant le pourcentage de joueurs éliminés. Le coefficient de la première séance étant égal à 1, le coefficient de séance d'une séance suivante :

- **N'est pas majoré s'il n'y a pas de joueur éliminé,**
- Est majoré de 0.05 si le pourcentage de joueurs éliminés est strictement supérieur à 0% et strictement inférieur à 20%,
- Est majoré de 0.10 si le pourcentage de joueurs éliminés est supérieur ou égal à 20% et strictement inférieur à 42%,
- Est majoré de 0.15 si le pourcentage de joueurs éliminés est supérieur ou égal à 42%.

## Article 21 : Qualifiés

À l'issue des deux séances les 2 premiers du classement général seront qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera Du 29 Mai au 02 Juin 2019 à Argeles.

## Article 22 : Inscription

Les inscriptions se feront via le site du comité ou par les présidents de club pour les personnes n'ayant pas internet.

# CHAMPIONNAT INDIVIDUEL PROMOTION

## Article 23 : Organisation

Le comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional Promotion. Ce qualificatif est ouvert à toute personne possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité Régional Lorraine de Tarot et dont le classement 2017 est 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> série pique, cœur, carreau ou trèfle. Le championnat se déroulera si possible en 2 séances avec un minimum de 15 joueurs et de 20 donnes jouées, avec une séance finale ramenée à 28, 20, 16 ou 15 joueurs selon le nombre d'inscrits à la première séance. En cas de difficulté d'organisation, cette finale pourra se dérouler en une seule séance. Dans le cas où le nombre d'inscrits le permet, la mise en place de la première séance sera effectuée en tirage aléatoire intégrale. La mise en place de la deuxième séance sera effectuée par rapport au classement alterné de la première séance. Un coefficient de séance sera appliqué à la deuxième séance comme suit :

Des coefficients de séances sont attribués à chaque séance suivant le pourcentage de joueurs éliminés. Le coefficient de la première séance étant égal à 1, le coefficient de séance d'une séance suivante :

- **N'est pas majoré s'il n'y a pas de joueur éliminé,**
- Est majoré de 0.05 si le pourcentage de joueurs éliminés est strictement supérieur à 0% et strictement inférieur à 20%,



- Est majoré de 0.10 si le pourcentage de joueurs éliminés est supérieur ou égal à 20% et strictement inférieur à 42%,
- Est majoré de 0.15 si le pourcentage de joueurs éliminés est supérieur ou égal à 42%.

### Article 24 : Qualifiés

A l'issue des deux séances les 3 premiers du classement général seront qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera Du 29 Mai au 02 Juin 2019 à Argeles.

### Article 25 : Inscription

Les inscriptions se feront via le site du comité ou par les présidents de club pour les personnes n'ayant pas internet.

## CHAMPIONNAT DUPLICATE INDIVIDUEL SENIOR

### Article 26 : Organisation

Le Comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional Sénior. Ce qualificatif est ouvert à toutes personnes possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité Régional Lorraine de Tarot et ayant 60 ans révolus au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le championnat se déroulera en 2 séances avec un minimum de 15 joueurs et de 20 donnes jouées. Dans le cas où le nombre d'inscrits le permet, la mise en place de la séance sera effectuée en tirage aléatoire intégrale. Aucun éliminé entre les séances 1 et 2 sauf en cas de table relais à la première séance. Le nombre de table sera alors ramené à celui de la première séance moins un.

### Article 27 : Qualifiés

A l'issue des deux séances les 3 premiers du classement général seront qualifiés pour la finale nationale qui aura lieu du ..... 2019 à (lieu à déterminer).

### Article 28 : Inscription

Les inscriptions se feront via le site du comité ou par les présidents de club pour les personnes n'ayant pas internet.

## CHAMPIONNAT QUADRETTE D1

### Article 29 : Organisation

Le comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional quadrette D1. Ce championnat est ouvert à toutes équipes comprenant 4 joueurs possédant une licence valide de la saison en cours au Comité Régional Lorraine de Tarot et dont l'**indice** d'équipe est **supérieur à 25**. Le championnat se déroulera en une finale de 2 séances avec un minimum de 5 équipes et de 20 donnes jouées. Eliminations : Voir tableau ci-dessous après chapitre 37

### Article 30 : Qualifiés

Le total des **qualifiés** en quadrette D1 est de **1 quadrette** pour la finale nationale des 16 et 17 février 2019 à VICHY.

#### Article 31 : Inscription

Les inscriptions se feront via le site du comité ou par les présidents de club pour les personnes n'ayant pas internet.

## CHAMPIONNAT QUADRETTES D2

#### Article 32 : Organisation

Le comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional quadrette D2. Ce qualificatif est ouvert à toute équipe de 4 personnes possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité Régional Lorraine de Tarot et dont l'**indice** de valeur est **inférieur à 73**. Le championnat se déroulera en une finale de 2 séances avec un minimum de 5 équipes et de 20 donnes jouées.

Eliminations : Voir tableau ci-dessous après chapitre 37

#### Article 33 : Qualifiés

Le total des **qualifiés** en quadrette D2 est de **1 quadrette** pour la finale nationale des 16 et 17 février 2019 à VICHY.

#### Article 34 : Inscription

Les inscriptions se feront via le site du comité ou par les présidents de club pour les personnes n'ayant pas internet.

## CHAMPIONNAT QUADRETTE D3

#### Article 35: Organisation

Le comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional quadrette D2. Ce qualificatif est ouvert à toute équipe de 4 personnes possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité Régional Lorraine de Tarot et dont l'**indice** de valeur est **inférieur à 26**. Le championnat se déroulera en une finale de 1 séance avec un minimum de 5 équipes et de 20 donnes jouées.

#### Article 36 : Qualifiés

Le total des **qualifiés** en quadrette D3 est de **1 quadrette** pour la finale nationale des 16 et 17 février 2019 à VICHY.

#### Article 37 : Inscription

Les inscriptions se feront via le site du comité ou par les présidents de club pour les personnes n'ayant pas internet.

**Tableau des éliminations entre deux séances.**

Tableau des éliminations entre deux séances	Nombre d'équipes présentes en Championnat D1 et D2				Nombre d'équipe présentes en championnat D 3
	1 <sup>ère</sup> séance	2 <sup>ème</sup> séance		1 <sup>ère</sup> séance	2 <sup>ème</sup> séance
	5	5		12	11
	6	5		13	13
	7	7		14	13
	8	7		15	15
	9	9		16	15
	10	9		17	17
11	11		18	17	

1 seule séance de 20 étuis minimum quelque soit le nombre d'équipes présentes.

### INDICE DES VALEURS

1N	Première Série Nationale	100
1P	Première Série Pique	98
1C	Première Série Cœur	96
1K	Première Série Carreau	56
1T	Première Série Trèfle	45
2P	Deuxième Série Pique	14
2C	Deuxième Série Cœur	11
2K	Deuxième Série Carreau	8
2T	Deuxième Série Trèfle	7
3P	Troisième Série Pique	6
3C	Troisième Série Cœur	6
3K	Troisième Série Carreau	6
3T	Troisième Série Trèfle	6
4P	Quatrième Série Pique	5
4C	Quatrième Série Cœur	5
4K	Quatrième Série Carreau	5
4T	Quatrième Série Trèfle	5

## CHAMPIONNAT TRIPLETTE D1

### Article 38 : Organisation

Le comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional triplette D1. Ce championnat est ouvert à toute équipe comprenant 3 joueurs possédant une licence valide de la saison en cours au Comité Régional Lorraine de Tarot et dont l'**indice** d'équipe est **supérieur à 19**. Le championnat se déroulera en une finale de **2 séances** avec un minimum de 8 équipes et de 20 donnes jouées, avec élimination entre les deux séances si le nombre d'équipes inscrites le permet.

**Article 39 : Qualifiés**

Le total des **qualifiés** en triplète D1 est de **2 triplètes** pour la finale nationale du 7 au 10 Juin 2019 à VICHY.

**Article 40 : Inscription**

Les inscriptions se feront via le site du comité ou par les présidents de club pour les personnes n'ayant pas internet.

**CHAMPIONNAT TRIPLETTE D2****Article 41: Organisation**

Le comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional triplète D2. Ce championnat est ouvert à toute équipe comprenant 3 joueurs possédant une licence valide de la saison en cours au Comité Régional Lorraine de Tarot et dont l'**indice** d'équipe est **inférieur à 67**. Le championnat se déroulera en une finale de **2 séances** avec un minimum de 8 équipes et de 20 donnes jouées, avec élimination entre les deux séances si le nombre d'équipes inscrites le permet.

**Article 42 : Qualifiés**

Le total des qualifiés en triplète D2 est de **2 triplètes** pour la finale nationale du 7 au 10 Juin 2019 à VICHY.

**Article 43 : Inscription**

Les inscriptions se feront via le site du comité ou par les présidents de club pour les personnes n'ayant pas internet.

**Organisation prévue en vue des qualificatifs Triplètes :D1, D2**

Nombre de triplètes	1ère Séance		2ème Séance
8	Howell 4 tables 21 étuis	Pas D'éliminé	Howell 4 tables 21 étuis
9	Tournoi en ligne 5 tables de 4 étuis avec relais (24 étuis)	1 équipe éliminée	Howell 4 tables 21 étuis
10	Tournoi en ligne 5 tables de 4 étuis (20 étuis)	Pas D'éliminé	Tournoi en ligne 5 tables de 4 étuis (20 étuis)
11	Tournoi en ligne 6 tables de 4 étuis avec relais (24 étuis)	1 équipe éliminée	Tournoi en ligne 5 tables de 4 étuis (20 étuis)
12	Tournoi en ligne 6 tables de 4 étuis (24 étuis)	Pas D'éliminé	Tournoi en ligne 6 tables de 4 étuis (24 étuis)
13	Tournoi en ligne 7 tables de 3 étuis avec relais (21 étuis)	1 équipe éliminée	Tournoi en ligne 6 tables de 4 étuis (24 étuis)
14	Tournoi en ligne 7 tables de 3 étuis (21 étuis)	Pas D'éliminé	Tournoi en ligne 7 tables de 3 étuis (21 étuis)
15	Tournoi en ligne 8 tables de 3 étuis avec relais (24 étuis)	1 équipe éliminée	Tournoi en ligne 7 tables de 3 étuis (21 étuis)
16	Emmanuel 16	Pas D'éliminé	Emmanuel 16

17	Tournoi en ligne 9 tables de 3 étuis avec relais (27 étuis)	1 équipe éliminée	Emmanuel 16
18	Tournois en ligne 9 tables de 3 étuis (27 étuis)	2 équipes éliminées	Emmanuel 16
19	Tournoi en ligne 10 tables de 2 étuis avec relais (20 étuis)	3 équipes éliminées	Emmanuel 16
20	Tournoi en ligne 10 tables de 2 étuis (20 étuis)	4 équipes éliminées	Emmanuel 16
21	Tournoi en ligne 11 tables de 2 étuis avec relais (22 étuis)	5 équipes éliminées	Emmanuel 16
22	Tournoi en ligne 11 tables de 2 étuis (22 étuis)	6 équipes éliminées	Emmanuel 16
23	Tournoi en ligne 12 tables de 2 étuis avec relais (24 étuis)	7 équipes éliminées	Emmanuel 16
24	Tournoi en ligne 12 tables de 2 étuis (24 étuis)	8 équipes éliminées	Emmanuel 16
25	Tournoi en ligne 13 tables de 2 étuis avec relais (26 étuis)	9 équipes éliminées	Emmanuel 16
26	Tournoi en ligne 13 tables de 2 étuis (26 étuis)	10 équipes éliminées	Emmanuel 16

## CHAMPIONNAT TRIPLETTE D3

### Article 44: Organisation

Le comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional triplette D3. Ce championnat est ouvert à toute équipe comprenant 3 joueurs possédant une licence valide de la saison en cours au Comité Régional Lorraine de Tarot et dont l'**indice** d'équipe est **inférieur à 20**. Le championnat se déroulera en une finale de **1 séance** avec un minimum de 8 équipes et de 20 donnes jouées.

### Article 45 : Qualifiés

Le total des qualifiés en triplette D3 est de **2 triplettes** pour la finale nationale du 7 au 10 Juin 2019 à VICHY.

### Article 46 : Inscription

Les inscriptions se feront via le site du comité ou par les présidents de club pour les personnes n'ayant pas internet.

## Organisation prévue en vue des qualificatifs Triplettes :D3

<b>Nombre de triplettes</b>	<b>1 seule séance</b>
9	Tournoi en ligne 5 tables de 4 étuis avec relais (24 étuis)
10	Tournoi en ligne 5 tables de 4 étuis (20 étuis)
11	Tournoi en ligne 6 tables de 4 étuis

	<i>avec relais (24 étuis)</i>
12	<i>Tournoi en ligne 6 tables de 4 étuis (24 étuis)</i>
13	<i>Tournoi en ligne 7 tables de 3 étuis avec relais (21 étuis)</i>
14	<i>Tournoi en ligne 7 tables de 3 étuis (21 étuis)</i>
15	<i>Tournoi en ligne 8 tables de 3 étuis avec relais (24 étuis)</i>
16	<i>Emmanuel 16</i>
17	<i>Tournoi en ligne 9 tables de 3 étuis avec relais (27 étuis)</i>
18	<i>Tournois en ligne 9 tables de 3 étuis (27 étuis)</i>
19	<i>Tournoi en ligne 10 tables de 2 étuis avec relais (20 étuis)</i>
20	<i>Tournoi en ligne 10 tables de 2 étuis (20 étuis)</i>
21	<i>Tournoi en ligne 11 tables de 2 étuis avec relais (22 étuis)</i>
22	<i>Tournoi en ligne 11 tables de 2 étuis (22 étuis)</i>

## **CHAMPIONNAT LIBRE INDIVIDUEL**

### **Article 47 : Organisation**

Le comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional libre individuel. Ce qualificatif est ouvert à toute personne possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité Régional de Lorraine de Tarot. Le championnat se déroulera en **2 séances** en donnes avec un coefficient multiplicateur pour les points de la deuxième séance

<b>Pourcentage de joueurs éliminés :</b>	<b>Coefficient de la 2<sup>ème</sup> séance</b>
--	---

- 10 % = Coef 1,10
- 20 % = Coef 1,15
- 30 % = Coef 1,20
- 40 % = Coef 1,25
- 50 % = Coef 1,30

A l'issue de ces deux séances un classement général sera établi. Le minimum de joueurs est de 20 pour que la compétition puisse se dérouler. La deuxième séance se déroulera selon le nombre de table suivant :

Nombre de table							
Séance 1	Séance 2		Séance 1	Séance 2		Séance 1	Séance 2
5	5		12	9		19	13
6	5		13	9		20	13
7	5		14	10		21	14
8	6		15	10		22	14
9	7		16	11		23	15
10	7		17	12		24	15
11	7		18	12		25	16

### Article 48 : Qualifiés

Le total des **qualifiés** en libre Individuel est de **11** pour la finale nationale du 18 au 21 Avril 2019 à PONTARLIER.

### Article 49 : Inscription

Les inscriptions se feront via le site du comité ou par les présidents de club pour les personnes n'ayant pas internet.

## CHAMPIONNAT LIBRE SENIOR

### Article 50 : Organisation

Le comité Régional de Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional libre sénior. Ce qualificatif est ouvert à toute personne possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité Régional de Lorraine de Tarot et ayant **60 ans révolus** au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le championnat se déroulera en **2 séances** en donne un coefficient multiplicateur pour les points de la deuxième séance.

Pourcentage de joueurs éliminés :	Coefficient de la 2 <sup>ème</sup> séance
-----------------------------------	---

- 10 % = Coef 1,10
- 20 % = Coef 1,15
- 30 % = Coef 1,20
- 40 % = Coef 1,25
- 50 % = Coef 1,30

A l'issue de ces deux séances un classement général sera établi. Le minimum de joueurs est de 20 pour que la compétition puisse se dérouler. La deuxième séance se déroulera selon le nombre de table suivant :



Première Séance		Qualifiés 2 <sup>e</sup> Séance	
Tables	%	Coef	Tables
5	0	1	5
6	16,66	1,10	5
7	14,39	1,10	6
8	25	1,15	6
9	23,33	1,15	7
10	30	1,20	7
11	36,36	1,20	7
12	33,33	1,20	8

### Article 51 : Qualifiés

Les **6** premiers de ce classement seront directement **qualifiés** pour le championnat de France en donnes libres séniors qui se déroulera du 19 au 22 mars 2019 à **ALES**.

### Article 52 : Inscription

Les inscriptions se feront via le site du comité ou par les présidents de club pour les personnes n'ayant pas internet.

## CHAMPIONNAT INTERCLUBS LIBRE PAR 4

### Article 53 : Organisation

Le comité Régional de Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional InterClub en donnes **libres par** équipe de **4**. Ce qualificatif est ouvert à toutes les équipes de 4 joueurs du même club possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité Régional Lorraine de Tarot et dont la multiplication des séries **doit être** strictement supérieure à 16 (**voir 2 exceptions**).

Le championnat se déroulera en **2 séances** en donnes libres avec addition des scores des 4 membres de l'équipe avec un coefficient multiplicateur pour les points de la deuxième séance.

Pourcentage d'équipes éliminées :	Coefficient de la 2 <sup>ème</sup> séance
-----------------------------------	---

- 10 % = Coef 1,10
- 20 % = Coef 1,15
- 30 % = Coef 1,20
- 40 % = Coef 1,25
- 50 % = Coef 1,30

Nombre d'équipes 1 <sup>ère</sup> séance	2 <sup>ème</sup> séance	Pourcentage d'équipes éliminées	Coefficient 2 <sup>ème</sup> séance
5	5	0	1
6	6	0	1
7	7	0	1
8	8	0	1
9	9	0	1
10	10	0	1
11	11	0	1
12	11	0,08	1
13	11	0,15	1,10
14	11	0,21	1,15
15	11	0,27	1,15
16	11	0,25	1,15
17	13	0,24	1,15
18	13	0,28	1,15
19	13	0,32	1,20
20	13	0,35	1,20
21	13	0,38	1,20
22	14	0,36	1,20

## COMPOSITION POSSIBLES DES EQUIPES

Exceptions 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21

Joueur 1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	3	3	3	3	4	
Joueur 2	1	1	2	2	2	3	3	3	4	2	2	2	2	3	3	3	4	3	3	3	4	4	
Joueur 3	3	4	3	3	4	3	3	4	4	2	2	3	3	4	3	3	4	4	3	3	4	4	
Joueur 4	4	4	3	4	4	3	4	4	4	3	4	3	4	4	3	4	4	4	3	4	4	4	
TOTAL	12	16	18	24	32	27	36	48	64	24	32	36	48	64	54	72	96	128	81	108	144	192	256

Exemples :

Résultat :  $1 \times 1 \times 2 \times 4 = 8$  **8** < 16

Résultat :  $1 \times 2 \times 3 \times 3 = 18$  **18** > 16

**L'équipe ne peut participer au championnat****L'équipe peut participer au championnat**

Dans cette composition

Dans cette composition

**Les 2 exceptions pour pouvoir participer au championnat :****12****16**

Joueurs	Série	Joueurs	Série
Joueur 1	1 <sup>ère</sup> série	Joueur 1	1 <sup>ère</sup> série
Joueur 2	1 <sup>ère</sup> série	Joueur 2	1 <sup>ère</sup> série
Joueur 3	3 <sup>ème</sup> série	Joueur 3	4 <sup>ème</sup> série
Joueur 4	4 <sup>ème</sup> série	Joueur 4	4 <sup>ème</sup> série

**Article 54 : Qualifiés**

Les **3** premières **équipes** de ce classement seront directement **qualifiées** pour le championnat de France en donnes libres qui se déroulera du 22 au 24 novembre 2019 à Aix les bains

**Article 55 : Inscription**

Les inscriptions se feront via le site du comité ou par les présidents de club pour les personnes n'ayant pas internet.

## CHAMPIONNAT LIBRE DUO

**Article 56 : Organisation**

Le comité Régional de Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif régional libre DUO. Ce qualificatif est ouvert à toutes les équipes de 2 personnes possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité de tarot de Lorraine.. Le championnat se déroulera en **2 séances** en donnes libres avec un coefficient multiplicateur pour les points de la deuxième séance.

Pourcentage d'équipes éliminées :	Coefficient de la 2 <sup>ème</sup> séance
-----------------------------------	---

- |          |           |
|----------|-----------|
| • 10 % = | Coef 1,10 |
| • 20 % = | Coef 1,15 |
| • 30 % = | Coef 1,20 |
| • 40 % = | Coef 1,25 |
| • 50 % = | Coef 1,30 |

**Configuration possible :**

Première séance			Qualifiés 2 <sup>e</sup> séance
TABLES	%	Coéf	TABLES
10	30	1,20	7
11	36	1,20	7
12	33	1,20	8
13	38	1,20	8
14	35	1,20	9
15	40	1,25	9
16	44	1,25	9
17	41	1,25	10
18	44	1,25	10
19	42	1,25	11
20	45	1,25	11

**Article 57 : Qualifiés**

Les **5** premiers **DUOS** de ce classement seront directement **qualifiés** pour le championnat de France en donnes libres duo qui se déroulera du 18 au 20 janvier 2019 à **AIX LES BAINS**.

**Article 58 : Inscription**

Les inscriptions se feront via le site du comité ou par les présidents de club pour les personnes n'ayant pas internet.

# COUPE DE FRANCE

**Article 59 : Organisation**

Le Comité Régional Lorraine de Tarot est chargé de l'organisation du qualificatif pour la coupe de France. Ce qualificatif est ouvert à toutes les équipes de 4, 5 ou 6 joueurs (pas forcément du même club) possédant une licence valide de la saison en cours dans le comité de Tarot Lorraine. Un règlement détaillé des matchs sera rédigé une fois que le nombre d'équipes inscrites sera connu

Configuration possible :

<i>Nombre d'équipes</i>	<i>Premier tour Après midi</i>	<i>Premier tour Soir</i>	<i>2<sup>ème</sup> tour Après-midi</i>	<i>2<sup>ème</sup> tour Soir</i>	<i>3<sup>ème</sup> tour</i>
5	Organisation à l'étude pour permettre un juste équilibre des chances de qualification. Eviter une triangulaire (33% ou 66% de chance de qualification) en parallèle avec match KO avec 50%) – Ajout au règlement avant l'ouverture des inscriptions.				
6	2 triangulaires	Suite des triangulaires (4 qualifiés)	4 équipes 2 matchs par KO (aucun éliminé) 2 gagnants et 2 perdants	4 équipes 2 matchs par KO Détermination des places 1, 2, et 3, 4	
7	Organisation à l'étude pour permettre un juste équilibre des chances de qualification. Eviter une triangulaire (33% ou 66% de chance de qualification) en parallèle avec match KO avec 50%) – Ajout au règlement avant l'ouverture des inscriptions.				
8	4 matchs par K-O 4 qualifiés	4 équipes 2 matchs par KO (aucun éliminé)	4 équipes 2 matchs par KO	4 équipes 2 matchs par KO Détermination des places 1, 2, 3 et 4	
9	3 triangulaires	Suite des triangulaires (6 qualifiés)	6 équipes 2 triangulaires (4 qualifiés)	4 équipes 2 matchs par KO 2 gagnants et 2 perdants	4 équipes 2 matchs par KO Détermination des places 1, 2, et 3, 4

Article 60 : Qualifiés

**1** équipe **qualifiée** directement pour le championnat de France qui se déroulera du 31 octobre au 3 novembre 2019 à Vierzon et **2** équipes seront **qualifiées** pour la **finale de regroupement**.

Article 61 : Les Bonus

Un bonus (en points match) est attribué à chaque équipe en début de saison lors de son inscription (en tenant compte du dernier classement National). Ce bonus est définitif pour la saison en cours, et est conservé pour la finale nationale. L'addition des points-bonus (ou points de match) s'effectue sur les 4 joueurs les mieux classés de l'équipe, selon le barème ci-après :

1 <sup>ère</sup> Série Nationale et Nationale Hors-quota	0.00
1 <sup>ère</sup> Série Pique	0.50
1 <sup>ère</sup> Série Cœur	1.00
1 <sup>ère</sup> Série Carreau	2.00
1 <sup>ère</sup> Série Trèfle et 1 <sup>ère</sup> Série Hors-quota	3.00

2 <sup>ème</sup> Série Pique	3.50
2 <sup>ème</sup> Série Cœur	4.00
2 <sup>ème</sup> Série Carreau	4.50
2 <sup>ème</sup> Série Trèfle	5.00
3 <sup>ème</sup> Série Pique	5.50
3 <sup>ème</sup> Série Cœur	6.00
3 <sup>ème</sup> Série Carreau	6.50
3 <sup>ème</sup> Série Trèfle	7.00
4 <sup>ème</sup> Série Pique	7.50
4 <sup>ème</sup> Série Cœur	8.00
4 <sup>ème</sup> Série Carreau	8.50
4 <sup>ème</sup> Série Trèfle et non classés	9.00

### Article 62 : Inscription

Les inscriptions se feront via le site du comité ou par les présidents de club pour les personnes n'ayant pas internet.